

# Communiqué – 7 mai 2020

contact presse : Julie Varlois - 06 24 38 54 24

# Réouverture des plateformes de déchets verts et déchèteries des Terres Touloises

Dans le cadre du déconfinement, certains services aux habitants vont rouvrir. C'est notamment le cas des plateformes de déchets verts et des déchèteries, qui suscitent une forte attente de la part de la population.

# Des plateformes de déchets verts à utiliser en priorité

Les sites de Dommartin-lès-Toul, Bois-de-Haye, Bicqueley, Pierre-la Treiche, Domgermain, Foug, Aingeray, Lay-Saint-Rémy, Villey-le-Sec et Trondes rouvrent en accès libre à compter du 11 mai prochain. Il est demandé aux usagers de prioriser ces sites pour déposer leurs déchets verts et de le faire au plus proche de chez eux, afin de limiter les afflux en déchèteries.

Les habitants se rendant sur ces plateformes doivent bien entendu veiller au respect des mesures sanitaires liées au Covid19, notamment la distanciation physique.

# Un accueil en déchèterie uniquement les après-midis

Les habitants des Terres touloises pourront à nouveau accéder aux déchèteries de Toul et de Fontenoy-Gondreville à compter du 11 mai prochain, aux horaires suivants : de 13h30 à 18h, du lundi au samedi. Les déchets habituels sont acceptés.

- Pourquoi ouvrir uniquement aux habitants l'après-midi?
  - Pour permettre l'évacuation des bennes par le prestataire dans de bonnes conditions (beaucoup plus difficile en période de forte affluence)
  - Pour permettre à la collecte « OM » et notamment aux camions de collecte d'accéder au site de dépotage (quai de transfert de SUEZ-Lorval Route de Verdun) sans difficulté,
  - Pour permettre l'accès à la déchèterie professionnelle SUEZ-Lorval plus facilement le matin,
  - Pour des raisons de disponibilité du personnel (fortement mobilisé les après-midi)

## Des conditions d'accès dans le respect des mesures sanitaires

## Côté agents

Chaque agent mobilisé disposera de masques, gants, éventuellement d'une visière. Lingettes désinfectantes ou nettoyantes, spray désinfectant, gel ou solution hydroalcoolique seront également à disposition des équipes.

Les agents accueillent et conseillent les habitants pour orienter les déchets dans les bennes adéquates.

Aucune aide au déchargement ne sera apportée par les agents qui resteront à 1 m de distance minimum.

#### Côté habitants

Pour accéder, il faudra impérativement badger. Le nombre de véhicules accédant dans le même temps sera limité, afin de répondre aux mesures sanitaires. Les barrières d'accès seront paramétrées pour limiter les ouvertures en fonction du nombre de véhicule sur site : dès qu'un véhicule sort, un autre pourra badger et rentrer.

Dans la déchèterie :

- 2 personnes maximum par véhicule (les enfants ne sont pas autorisés à descendre)
- Un seul passage par jour demandé
- Le port d'un masque est recommandé
- Chaque usager devra ramasser les déchets tombés au sol et si possible nettoyer avec son propre matériel balai et pelle). Aucun matériel de nettoyage ne sera mis à disposition sur le site.
- Tous les déchets habituels sont acceptés (dans la limite du remplissage et de l'évacuation des bennes).

Il n'y aura pas de nouvelles dérogations de passage pour les véhicules présentant une hauteur supérieure à 2m20, mais les dérogations accordées préalablement au confinement restent valables.

## Une anticipation des fortes affluences

Afin de limiter les afflux et les temps d'attente :

- Pour les habitants habitués à fréquenter le site de Toul : les habitants de Toul sont invités à privilégier leurs déplacements les lundi, mercredi et vendredi. Les habitants des autres communes, sont invités à privilégier les mardi, jeudi et samedi.
- Pour les habitants habitués à fréquenter la déchèterie de Gondreville : les habitants de Gondreville sont invités à privilégier leurs déplacements les lundi, mercredi et vendredi et ceux de Bois-de-Haye à privilégier les mardi, jeudi et samedi pour leurs déplacements. Pas de contraintes particulières pour les autres communes.

Nos services s'attendent à une forte affluence, c'est pourquoi différentes précautions ont été prises. Les forces de l'ordre seront mobilisées pour aider à la bonne circulation sur les principaux axes d'accès. Des cheminements précis seront mis en place afin d'éviter que les automobilistes ne coupent la circulation sur les deux départementales qui donnent sur les sites. Ainsi la circulation pour accéder ne se fera que dans le sens Toul (quartier Régina) > déchèterie (pas de traversée de voie depuis la route de Ménil-la-Tour) et Gondreville > déchèterie (pas de traversée de voie depuis Fontenoy-sur-Moselle). Par ailleurs, grâce à l'intervention du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la vitesse de circulation sur ces axes sera réduite à 50 km/h.

En cas de file d'attente, des jalons « signalétique » permettrons aux habitants d'estimer leur temps d'attente (30 minutes, 1h, 1h30...).

# A noter:

 Les communes d'Ansauville, Domèvre-en-Haye, Grosrouvres, Manonville, Minorville, Noviant-aux-Prés et Tremblecourt ont aussi possibilité d'accéder à la déchèterie de Bernécourt, qui dépend de la CC Mad et Moselle.

Exclusivement sur réservation à compter de mercredi 13 mai. Outil de réservation mis en ligne sur le site internet : <a href="https://www.cc-madetmoselle.fr/">https://www.cc-madetmoselle.fr/</a> Créneaux d'1/4 h. Pour ceux qui ne bénéficient pas d'internet, prise de RDV possible par téléphone auprès du service déchets au 03.83.81.91.69.

Seuls les déchets suivants seront acceptés : déchets verts, bois, gravats, ferrailles, cartons et tout-venant. Les déchets dangereux et déchets électriques, électroniques et électroménagers seront pris ultérieurement.

# Adaptation des horaires :

- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h à 12h
- Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- De même les habitants des communes de Gye et Bicqueley ont accès à la déchèterie d'Allain, gérée par la CC Pays de Colombey et du Sud Toulois.

Cinq véhicules maximum en même temps, dépôt limité à 3m³. Les dépôts autorisés sont : bois, gravats, tout-venant, déchets verts, cartons, ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques

Adaptation des horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h-12h / 13h30-17h.

# Un appel au civisme et à la responsabilité citoyenne de chacun

- Ne pas venir si le dépôt peut attendre.
- Dans la mesure du possible, limiter l'usage d'une remorque qui compliquera les manœuvres.
- Ne pas se précipiter et anticiper les heures de fermeture.
- Respecter les règles de distanciation, les gestes barrières et rester courtois, avec les agents et les autres usagers

- Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la situation. Toutes les informations actualisées sont reprises sur le site internet de la CC2T.
- Les forces de l'ordre seront mobilisées (police et gendarmerie) et pourront effectuer les contrôles qu'elles jugeront nécessaires.